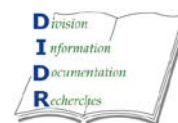


HAITI



19/02/2020



## Situation des personnes vivant avec le VIH/SIDA

### **Avertissement**

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)*

*[cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf) ], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

## Table des matières

1. Situation générale de l'épidémie en Haïti .....	3
1.1. Les 4H : les Haïtiens comme « groupe à risque ».....	3
1.2. Les personnes vivant avec le VIH en Haïti .....	4
2. Politiques publiques et accès aux soins .....	4
2.1. Statistiques concernant l'accès aux soins.....	4
2.2. Le cadre institutionnel des programmes de lutte contre VIH/SIDA.....	5
2.2.1. Le ministère de la Santé publique et de la Population et le programme de lutte contre le SIDA .....	5
2.2.2. Le financement des politiques publiques de lutte contre le VIH/SIDA .....	6
3. Perception sociale et discriminations .....	6
3.1. Poids de l'interprétation culturelle et religieuse du VIH.....	6
3.2. Nature des discriminations envers les personnes séropositives.....	6
Bibliographie .....	8

**Résumé :** Le taux de prévalence en Haïti est de 2% chez les adultes depuis 2018, ce qui en fait le pays de la région Caraïbe le plus touché par l'épidémie de VIH. Les personnes vivant avec le VIH en Haïti sont victimes de stigmatisation et discriminations à l'emploi et au logement. Seulement 58% des personnes infectées et identifiées ont accès à un traitement.

**Abstract:** In Haïti in 2018, the prevalence rate is 2% among its adult population which makes it the country with the most important prevalence rate in the Caribbean region. People living with HIV in Haiti suffer discriminations and stigmatisation when it comes to employment and housing. Only 58% of infected and identified people currently have access to a treatment.

**Nota :** Les traductions des citations en langues étrangères sont assurées par la DIDR.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) comme suit: « Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) est un rétrovirus qui s'attaque aux cellules du système immunitaire et les détruit ou les rend inefficaces. Aux premiers stades de l'infection, le sujet ne présente pas de symptômes. Cependant, l'évolution de l'infection entraîne un affaiblissement du système immunitaire et une vulnérabilité accrue aux infections opportunistes. Le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) est le dernier stade de l'infection à VIH. Il peut se déclarer au bout de 10 à 15 ans. Les antirétroviraux permettent de ralentir son évolution. Le VIH se transmet à l'occasion de rapports sexuels (anaux ou vaginaux) non protégés, d'une transfusion de sang contaminé ou de l'échange de seringues contaminées. Il se transmet aussi de la mère à l'enfant pendant la grossesse, l'accouchement ou l'allaitement au sein »<sup>1</sup>.

## 1. Situation générale de l'épidémie en Haïti

### 1.1. Les 4H : les Haïtiens comme « groupe à risque »

De 1983 à 1985, le centre de contrôle des maladies (*Center for disease control*, CDC) a désigné quatre groupes considérés « à risque » et responsables de la transmission du virus, le groupe des 4 H : **les homosexuels, les Haïtiens, les hémophiles, les héroïnomanes**<sup>2</sup>. Un article du *New-York Times* du 31 juillet 1983 retrace la vive controverse déjà suscitée à l'époque et dénoncée par la communauté haïtienne, en Haïti et aux Etats-Unis, en raison de la stigmatisation inhérente à cette catégorisation **causant des licenciements abusifs d'immigrés haïtiens aux Etats-Unis, mais aussi une baisse du tourisme de 20% d'après le gouvernement haïtien**<sup>3</sup>. Les autorités américaines et le CDC justifient alors cette catégorisation par le fait que **les diagnostics de la maladie étaient dix fois supérieurs chez les personnes d'origine haïtienne que dans le reste de la population américaine**<sup>4</sup>.

A partir de cette époque, les revues médicales américaines suggèrent, d'après le *New-York Times*, que le virus aurait été importé aux Etats-Unis par des migrants haïtiens. Les Haïtiens répondent alors que ce sont des touristes homosexuels qui auraient transmis le virus à des hommes prostitués haïtiens, thèse que défend Paul Farmer en 1992.

En 2007, une nouvelle étude épidémiologique relance le débat concernant l'origine de la transmission de l'infection aux Etats-Unis avançant que : « Haïti a été le tremplin pour le virus quand, de l'Afrique centrale, il a commencé à se propager à travers le monde » d'après l'auteur principal de l'étude, Michael Worobey, professeur de biologie à l'université d'Arizona. D'après le journal *Le Monde* : « cette étude confirme ce que soupçonnaient plusieurs scientifiques et remet en cause la théorie populaire du "patient zéro" qui aurait été un steward homosexuel québécois, Gaétan Dugas. Il semble plus crédible qu'un immigré ou plusieurs immigrés haïtiens soient à l'origine de l'épidémie plutôt qu'un adepte du tourisme sexuel rentrant d'Haïti, car ce pays n'est devenu une destination prisée qu'à partir des années 1970, a estimé le Dr Worobey »<sup>5</sup>. Une nouvelle fois, après la publication de ces résultats, une association médicale américaine défendant les intérêts des médecins et patients d'origine africaine, *l'Empire State Medical Association*, s'élève sur des conclusions de l'étude et dénonce « des résultats de recherche incomplets »<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> OMS, « VIH/SIDA », [url](#)

<sup>2</sup> FARMER Paul, 1996

<sup>3</sup> The New-York Times, 31/07/1983, [url](#)

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Le Monde, 30/10/2007, [url](#)

<sup>6</sup> Le Monde, 06/11/2007, [url](#)

## 1.2. Les personnes vivant avec le VIH en Haïti

**L'épidémie de VIH en Haïti est la plus grave de toute la région Caraïbe** selon ONUSIDA. D'après les données statistiques de l'agence ONUSIDA pour l'année 2018<sup>7</sup>, 160 000 personnes sont atteintes du VIH en Haïti, soit **un taux de prévalence dans la population de 2%** chez les adultes (15-49 ans). Parmi les adultes contaminés en Haïti, **les femmes sont surreprésentées** puisqu'elles constituent 58% des personnes vivant avec le VIH. 83% des femmes enceintes séropositives ont accès à des antirétroviraux pour empêcher la transmission du virus à leur enfant.

**Le nombre de décès liés au sida est passé de 4900 en 2010 à 2700 en 2018, soit une baisse de 45%**. Le nombre de nouvelles infections au virus a également baissé entre 2010 et 2018, passant de 8 800 à 7 300. Les nouvelles contaminations touchent davantage les femmes que les hommes puisque 1 600 nouvelles contaminations concernaient des femmes contre 1 000 pour les hommes<sup>8</sup>.

**Les méthodes de prévention contre la transmission par voie sexuelle du VIH demeurent méconnues** puisque seuls 37,3% des femmes et hommes âgés de 15 à 24 ans sont capables de les identifier correctement<sup>9</sup>.

D'après les données statistiques publiées par le ministère haïtien de la Santé publique et de la Population (MSPP) en août 2019, la prévalence du VIH est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (2,4% contre 2,2%). Les départements où la prévalence est la plus élevée sont **l'Artibonite (2,7%) et le Nord (2,6%)**. Le département le moins touché est le Centre (1,2%) suivi par la zone métropolitaine (1,5%) puis la Grande-Anse (1,6%)<sup>10</sup>.

Selon une enquête épidémiologique de 2014 conduite par le consortium d'ONG Populations Service International (PSI) et l'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS) présentée dans ce rapport, **le taux de prévalence du virus chez les professionnels du sexe (PS) est de 8,7% soit quatre fois la moyenne nationale. La prévalence du virus parmi les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HARSAH) est estimée à 12,9%**, ce qui en font les deux groupes identifiés comme les plus vulnérables à l'épidémie. Ces statistiques sont également citées sur le site de l'ONG haïtienne OHMaSS sans que le rapport à l'origine de celles-ci n'ait pu être consulté<sup>11</sup>.

## 2. Politiques publiques et accès aux soins

### 2.1. Statistiques concernant l'accès aux soins

Selon les statistiques officielles du MSPP, en 2018, **67% des personnes séropositives connaissent leur statut et 58% suivent un traitement, soit 92 800 personnes**. Les femmes adultes contaminées suivant à traitement représentent 63% des adultes traités contre 52% d'hommes adultes. Ce chiffre tombe à 40% pour les enfants atteints du VIH (0-14 ans)<sup>12</sup>.

---

<sup>7</sup> ONUSIDA, « Pays : Haïti », 2018, [url](#)

<sup>8</sup> ONUSIDA, idem

<sup>9</sup> ONUSIDA, idem

<sup>10</sup> MSPP, « Plan stratégique national multisectoriel de riposte au VIH/SIDA 2018-2023 », août 2019, [url](#)

<sup>11</sup> OHMaSS, « VIH/SIDA – Tuberculose », [url](#)

<sup>12</sup> MSPP, Ibid.

En date du 30 juin 2019, d'après le PNLS, ce sont 103 400 personnes infectées qui avaient accès aux traitements antirétroviraux<sup>13</sup>.

Le MSPP propose sur son site web **une cartographie des établissements de santé du pays** permettant d'avoir accès à la liste des hôpitaux, des centres de santé et dispensaires par type et par zone géographique. Les onglets « voir plus » permettent d'accéder à la liste des services proposés par les établissements listés. **Ceux proposant des services pour la prise en charge du VIH ont une sous-rubrique dans la rubrique « services et soins curatifs<sup>14</sup> ».**

Le MSPP en août 2019 a réuni ses partenaires associatifs face à l'enjeu de l'abandon du traitement par des personnes vivant avec le VIH, faisant part de sa préoccupation face à ce phénomène altérant l'efficacité des mesures de politiques publiques adoptées, faisant valoir que **« les médicaments sont disponibles, gratuits et partout sur le territoire national dans toutes les structures où le programme du Vih/sida est disponible »** selon les déclarations du représentant du MSPP relatés par le quotidien haïtien francophone *Le Nouvelliste*<sup>15</sup>. Les chiffres relatifs à ce phénomène de l'abandon du traitement n'ont pas pu être recueillis.

## 2.2. Le cadre institutionnel des programmes de lutte contre VIH/SIDA

### 2.2.1. Le ministère de la Santé publique et de la Population et le programme de lutte contre le SIDA

Le MSPP à travers son programme national de lutte contre le sida (PNLS) est le principal acteur institutionnel haïtien chargé de planifier et coordonner la politique publique de lutte contre le VIH. Le PNLS publie périodiquement un bulletin de surveillance épidémiologique VIH/SIDA<sup>16</sup>.

Le MSPP s'est doté en août 2019 d'un plan stratégique national multisectoriel de riposte au VIH/SIDA (PSNM) pour la période 2018-2023, qui inscrit Haïti dans une perspective d'élimination du VIH à l'horizon de 2030 conformément à la déclaration politique sur le VIH/Sida adoptée par les Etats membres des Nations-Unies le 10 juin 2016<sup>17</sup>.

Le PSNM dégage quatre objectifs prioritaires :

- Réduire très significativement les nouvelles infections parmi les jeunes filles, les jeunes femmes, les populations clés et éliminer celle chez les enfants ;
- Réduire de manière très significative la mortalité chez les personnes vivant avec le VIH ;
- Réduire significativement l'impact, le poids socio-économique, **la stigmatisation/discrimination liés au VIH et promouvoir les droits humains en faveur des personnes vivant avec le VIH** et des populations clés ;
- Renforcer la gouvernance et la résilience de la riposte au sida pour des meilleures réponses locales et pour la disponibilité de l'information stratégique.

Le précédent plan stratégique national multisectoriel 2012-2015 avait été étendu jusqu'en 2018<sup>18</sup>. Selon le PSNM 2018-2023, « les constats effectués lors de l'analyse du degré de mise en œuvre et de l'efficacité du dernier plan stratégique de lutte contre le VIH montrent que de nombreux axes d'intervention tel que **la lutte contre la discrimination et la stigmatisation n'ont fait l'objet d'aucune mise en action** ».

---

<sup>13</sup> MSPP, 01/12/2019, [url](#)

<sup>14</sup> MSPP, « Cartographie Sanitaire », [url](#)

<sup>15</sup> Le Nouvelliste, 14/08/2019, [url](#)

<sup>16</sup> MSPP, 01/12/2020, [url](#)

<sup>17</sup> ONUSIDA, 22/06/2016, [url](#)

<sup>18</sup> MSPP, 05/2014, [url](#)

## 2.2.2. Le financement des politiques publiques de lutte contre le VIH/SIDA

Les principaux bailleurs de fonds sont le plan présidentiel américain d'urgence et de lutte contre le SIDA (*President's Emergency Plan for AIDS Relief*, PEPFAR), le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMSTP), et ONUSIDA.

D'après le MSPP en 2019<sup>19</sup> : « **il n'existe pas de panier unique de financement pour le VIH en Haïti**. Les principaux bailleurs de fonds ont développé de manière parallèle et indépendante leur propre structure de gestion de fonds ». Ainsi, **le budget de la République d'Haïti ne possède pas de rubrique spécifique concernant la lutte contre le VIH**, et les fonds publics y étant alloués sont comptabilisés dans « les dépenses de salaires des fonctionnaires et des prestataires de services au sein des centres de prestations publics appartenant à l'Etat haïtien ». Le MSPP ayant pour objectif d'être le principal coordinateur des actions de lutte contre le VIH et cherchant à centraliser les fonds internationaux et bilatéraux alloués à Haïti dans le cadre de la lutte contre le VIH, l'institution déplore que « les autres sources de financement du programme VIH en Haïti provenant de la coopération bilatérale ou multilatérale [soient] gérées directement par ces entités de manière non concertée avec le Ministère de la santé le plus souvent ».

Concernant les fonds alloués par le FMSTP, la gestion en a été attribuée à une ONG, PSI/OHMASS, l'Etat haïtien étant « sous un dispositif de tutelle de Genève<sup>20</sup> » depuis 2010, date du tremblement de terre.

Pour le PNSM 2018-2023, le budget prévisionnel sur six ans atteint **les 9,7 millions d'euro**, principalement financés par le PEPFAR et par le FMSTP. **Le budget annuel pour 2018 a souffert d'un manque de financement à hauteur de 17 862 406 d'euro. En 2019, il manquait 12 millions d'euro pour atteindre le budget annuel prévisionnel.**

## 3. Perception sociale et discriminations

### 3.1. Poids de l'interprétation culturelle et religieuse du VIH

Dans une étude concernant l'impact de la culture vodou dans la prise en charge psychosociale des enfants mis en vulnérabilité par le VIH/Sida en Haïti, Jude Mary Cenat et Daniel Derivois soulignent que, en Haïti, « toute maladie est l'effet d'une volonté malveillante » et « aucune maladie n'est naturelle. Elle résulte soit du *kout poud*, soit de l'envoi d'un mort soit elle est une maladie causée par les *Iwa* ». De même, « en Haïti, être séropositif au VIH/SIDA a une liaison directe avec la mort et parler de la mort c'est l'attirer vers sa famille et vers soi [...] Un PVVIH est considéré comme un mourant, alors il faut éviter tout rapport avec lui<sup>21</sup>. »

Le PNSM 2018-2023 cite comme « moteur » de l'épidémie les « pratiques culturelles » et détaille : « Certaines pratiques religieuses dans le cadre des religions protestantes et vodou contribuent à augmenter l'exposition au risque d'infection à VIH. Dans le même registre, certains adeptes des cultes protestants ont recours à la prière dans des sanctuaires dans l'espoir d'être guéris du sida »<sup>22</sup>.

### 3.2. Nature des discriminations envers les personnes séropositives

Il n'existe pas de loi spécifique en Haïti pour la protection des personnes vivant avec le VIH et leurs familles comme le souligne le PSNM 2018-2023<sup>23</sup> malgré une initiative de

---

<sup>19</sup> MSPP, 08/2019, [url](#)

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> CENAT Jude Mary et DERIVOIS Daniel, [url](#).

<sup>22</sup> MSPP, 08/2019, p.19, [url](#)

<sup>23</sup> MSPP, 08/2019, p.27, [url](#)

proposition de loi émanant des organisations de la société civile haïtienne représentant les personnes vivant avec le VIH, notamment l'association de solidarité nationale des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA (ASON) et la plateforme haïtienne des associations de personnes vivant avec le VIH (PHAP+) en 2007<sup>24</sup>.

Dans un article de presse initialement publié par *PlusNews*, décrit comme une « organisation internationale basée en Afrique du Sud » mais n'ayant plus de site web, repris sur *ReliefWeb*, le directeur exécutif de l'ASON témoigne : « Il [y] avait eu des voleurs chez moi et j'ai reçu une balle [...] Je suis allé à l'hôpital universitaire, il y avait deux médecins, je les ai prévenus que j'étais infecté et ils ont refusé de s'occuper de moi ».

Les personnes vivant avec le VIH en Haïti font état de stigmatisation, de difficultés liées à l'accès à l'emploi, aux soins et au logement. Ainsi, Angeline Bernadel, membre de l'ASON a déclaré à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le SIDA en 2017 : « Est-ce que mes droits sont respectés ? Ai-je droit au logement ? Ai-je droit au travail ? **Beaucoup de PVVIH sont au chômage. Ils sont stigmatisés.** Pourquoi une personne souffrant de diabète, de tension artérielle ou encore de cancer peut-elle dire qu'elle souffre de l'une de ces maladies tandis que moi je ne peux pas dire que je suis PVVIH ?<sup>25</sup> » Ce constat est appuyé par le témoignage de Françoise Ndayishimiye relayé par *Radio France International* (RFI) en 2014, faisant état d'une discrimination mais aussi d'une « auto-discrimination » des personnes infectées<sup>26</sup>.

Dans une enquête du MSPP conduite par le PNLIS en avril 2018 auprès de 1098 sondés concernant les discriminations à l'égard des personnes atteintes de VIH et les groupes vulnérables en Haïti, **46% des sondés de plus de 18 ans ont déclaré qu'ils auraient honte si quelqu'un de leur famille vivait avec le VIH.** 56% d'entre eux pensent que l'entrée en Haïti devrait être interdite aux personnes séropositives et 73% déclarent penser que les gens parlent mal des personnes infectés ou perçues comme pouvant être infectées.

74,3% des sondés répondent par la négative à la question « Achèteriez-vous des légumes frais d'un commerçant ou d'un vendeur si vous saviez que cette personne avait le VIH ? » et **67,4% déclarent qu'ils ou elles n'emploieraient pas et recommanderaient pas une personne atteinte du VIH pour un emploi.** 59% des sondés pensent qu'un enseignant atteint du VIH ne devrait pas continuer d'enseigner et 85,9% déclarent qu'ils ou elle ne seraient pas à l'aise pour recourir aux services d'un médecin atteint du VIH<sup>27</sup>.

D'après un témoignage privé anonyme relayé par l'UNICEF, un jeune homme vivant avec le VIH révèle : « Si quelqu'un est au courant que vous avez le VIH, **il va vous juger de manière très négative.** C'est pour cette raison que je ne dévoile pas mon statut à tout le monde<sup>28</sup>. »

Il est également souligné que : « Lorsqu'au VIH s'ajoute un mode de vie considéré comme "immoral" ou hors des normes établies par une société très attachée à ses valeurs traditionnelles, comme c'est le cas pour les travailleurs du sexe ou les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (MSM, en anglais), la stigmatisation est démultipliée »<sup>29</sup>.

---

<sup>24</sup> ReliefWeb, 31/10/2007, [url](#)

<sup>25</sup> MSPP, 2017, [url](#)

<sup>26</sup> RFI, 01/12/2014, [url](#)

<sup>27</sup> MSPP, 04/2017, [url](#)

<sup>28</sup> Reliefweb, UNICEF, 02/12/2019, [url](#)

<sup>29</sup> ReliefWeb, 31/10/2007, [url](#)



## Bibliographie

Sites web consultés entre le 15/01/2020 et le 19/02/2020.

### Organisations internationales

ONUSIDA, « Pays : Haïti », « Aperçu », 2018,  
<https://www.unaids.org/fr/regionscountries/countries/haiti>

ONUSIDA, « Déclaration politique sur le VIH/sida : Accélérer la riposte pour lutter contre le VIH et mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030 », Assemblée générale des Nations Unies, 22/06/2016  
<https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2016/2016-political-declaration-HIV-AIDS>

Relief Web, « Combattre la stigmatisation pour vaincre le VIH-Sida », UNICEF, 02/12/2019  
<https://reliefweb.int/report/haiti/combattre-la-stigmatisation-pour-vaincre-le-vih-sida>

OMS, « VIH/SIDA », [https://www.who.int/topics/hiv\\_aids/fr/](https://www.who.int/topics/hiv_aids/fr/)

### Institution nationale

Ministère haïtien de la santé publique et de la population :

- « Plan stratégique national multisectoriel de riposte au VIH/SIDA 2018-2023 », août 2019,  
<http://mspp.gouv.ht/site/downloads/PSNM%20de%20riposte%20au%20VIH%202018%202023%20v%20finale.pdf>
- « Bulletin de surveillance épidémiologique VIH/SIDA », n°20, 01/12/2019,  
<https://mspp.gouv.ht/site/downloads/Bulletin%20de%20Surveillance%20%20%20Epidemiologique%20VIH%20Sida%20Decembre%202019.pdf>
- PNLS, « Enquête sur les attitudes de la population adulte sur la stigmatisation et la discrimination envers les personnes vivant avec le VIH et les groupes vulnérables en Haïti », 04/2017,  
<http://mspp.gouv.ht/site/downloads/Rapport%20Final%20Sondage%20Opinion%20%20Stigmatisation%20discrimination%20%20SEFIS%20PNLS%20ONUSIDA%20OCDC.pdf>
- « Journée mondiale du SIDA en Haïti, entre espoir et revendications », 2017,  
<https://mspp.gouv.ht/site/downloads/Journee%20mondiale%20du%20sida%20en%20Haiti%202017%20vu%20CIFAS.pdf>
- « Plan stratégique national multisectoriel de riposte au VIH/SIDA 2012-2015, avec extension à 2018 », 05/2014,  
<https://www.mspp.gouv.ht/site/downloads/PSNM%202018.pdf>
- « Cartographie Sanitaire »,  
[www.mspp.gouv.ht/cartographie/index.php?valeur=3](http://www.mspp.gouv.ht/cartographie/index.php?valeur=3)



## Organisation non gouvernementale

OHMaSS, « VIH/SIDA – Tuberculose », <http://ohmass.org/vih-sida-tuberculose/>

## Ouvrage

FARMER Paul, « Sida en Haïti – La victime accusée », Karthala, 1996

## Universités, think-tanks et centres de recherches

CENAT Jude Mary et DERIVOIS Daniel, « L'impact de la culture vaudou dans la prise en charge psychosociale des enfants mis en vulnérabilité par le VIH/SIDA en Haïti : étude exploratoire », *Enfance*, 2012/4, pp.423-434.

<https://www.cairn.info/revue-enfance2-2012-4-page-423.htm>

## Médias

Le Nouvelliste, « L'abandon du traitement des PVVIH, un danger dans la chaîne de transmission du virus du sida », 14/08/2019,

<https://lenouvelliste.com/article/205751/labandon-du-traitement-des-pvvih-un-danger-dans-la-chaîne-de-transmission-du-virus-du-sida>

Radio France Internationale (RFI), « Haïti: sida, stigmatisation et obstacles à la prévention », 01/12/2014,

[www.rfi.fr/fr/emission/20141201-haiti-sida-stigmatisation-obstacles-prevention](http://www.rfi.fr/fr/emission/20141201-haiti-sida-stigmatisation-obstacles-prevention)

Le Monde, « Le virus du sida introduit aux Etats-Unis via Haïti, selon une étude américaine », 30/10/2007, [https://www.lemonde.fr/planete/article/2007/10/30/le-virus-du-sida-introduit-aux-etats-unis-via-haiti-selon-une-etude-americaine\\_972566\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2007/10/30/le-virus-du-sida-introduit-aux-etats-unis-via-haiti-selon-une-etude-americaine_972566_3244.html)

ReliefWeb, « Haïti : S'armer d'une loi sur le VIH pour se protéger et protéger les autres », PlusNews, 31/10/2007, <https://reliefweb.int/report/haiti/ha%C3%Afti-sarmer-dune-loi-sur-le-vih-pour-se-prot%C3%A9ger-et-prot%C3%A9ger-les-autres>

Le Monde, « Polémique autour de l'origine de l'épidémie de sida », 06/11/2007, [https://www.lemonde.fr/planete/article/2007/11/06/polemique-autour-de-l-origine-de-l-epidemie-de-sida\\_975081\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2007/11/06/polemique-autour-de-l-origine-de-l-epidemie-de-sida_975081_3244.html)

The New-York Times, « Debate grows on US listing of Haitians in AIDS category », 31/07/1983, <https://www.nytimes.com/1983/07/31/us/debate-grows-on-us-listing-of-haitians-in-aids-category.html>